



Concours Cameroun Digital 2020

OBJECTIFS

La CD20 vise à encourager les structures qui innovent à l'aide du digital pour satisfaire la demande des clients ou des populations.

La compétition vise aussi à inciter les entreprises, institutions et organisations diverses à utiliser le numérique comme un catalyseur de développement.

RÈGLES DE LA COMPETITION

L'Organisateur

Art. 1. Les votes sont organisés par les plateformes FINU et Digital Access.

Les Catégories

Les catégories ci-dessous traitent des 4 distinctions classées dans le tableau suivant :

1 Ministère de l'année	2 Entreprise publique de l'année	3 Entreprise privée de l'année	4 Start up de l'année
----------------------------------	--	--	---------------------------------

Les Prix

Art. 2. Les prix récompensent le choix du public (Internautes de Facebook).

Les Conditions

Art. 3. La compétition est ouverte à toutes entreprises ou organisations basées sur le territoire camerounais.

Le public (Internautes de Facebook) plébiscite son candidat préféré dans chaque catégorie, pour ses accomplissements, ses performances numériques et son comportement général dans le digital durant l'année 2020.

Art. 4 : Le candidat auto nommé peut librement se retirer de la course. Mais un candidat nommé ne peut se retirer librement ; il devra poursuivre sa participation au concours.

Désignation des vainqueurs

Art. 5. Le vote s'effectue **uniquement sur la page Facebook du Forum sur l'Innovation Numérique.**

Processus de désignation :

- Les internautes désignent par catégorie en mentionnant les noms des organisations/institutions/entreprises/startup **dans un commentaire unique. 10 nominés** dont les noms ont été les plus mentionnés se retrouvent au second tour du vote après vérification.
- Les 10 candidats ayant obtenu le plus de vote seront retenus par le FINU.

Les internautes seront à nouveau appelés à départager les 10 candidats dans une deuxième phase pour enfin désigner 03 vainqueurs par catégorie. Ce 2ème vote se fait en mentionnant en commentaire le **NUMERO attribué** à son candidat préféré dans l'ordre de 1 à 10.

- La dernière étape de la compétition consiste à voter 01 grand vainqueur par catégorie.

Art. 6. En cas d'égalité pour la première place après la fin de la procédure susmentionnée, les nominés qui sont à égalité reçoivent la distinction conjointement.

Art. 7.

- La période de la compétition débute du 1 septembre au 20 novembre 2020.

- Pour chaque catégorie et dans l'ensemble des deux tours, le public dispose d'un délai indiqué pour soumettre son choix.

Art. 8. Les vainqueurs reçoivent leur prix au nom de leurs organisations lors d'une cérémonie organisée par le FINU et ses partenaires. Les organisations vainqueurs peuvent s'auto primer.

Art. 9. La procédure de vote pour chacun des prix est supervisée par 02 observateurs indépendants et pourra être supervisée par chaque internaute à partir de son ordinateur ou téléphone.

Droits

Art. 10. Le Comité d'organisation peut, le cas échéant – à tout moment et à son entière discrétion – écarter un ou des votes émanant du vote des internautes s'il se rend compte que des personnes ont eu un comportement reprochable (**spamming, utilisations de faux profils, injures...**) Dans ce cas, le FINU n'est pas tenue de rendre public sa décision, ni d'en informer le votant ou toute autre personne tierce.

Art. 11.

- La participation au concours est une acceptation tacite à l'utilisation des données personnelles des candidats ainsi que des structures qu'ils représentent pour des besoins de communication dans le concours et pendant la durée de l'évènement.
- Les données personnelles recueillies pendant le concours ne serviront que la cause du concours et les besoins de communication, statistiques du FINU. Aussi, chaque participant ayant transmis ses données peut à tout moment demander leur suppression sans préjudice de la suite du concours ou de l'évènement.

Le comité d'organisation se réserve le droit de suspendre ou d'annuler le concours librement sans possibilité pour les candidats ou toute autre personne de l'en empêcher.

Yaoundé, le 07 septembre 2020

Le coordonnateur du FINU